

MINUTES OF THE 520th SPECIAL MEETING OF THE BOARD OF GOVERNORS OF DAWSON COLLEGE HELD ON WEDNESDAY FEBRUARY 9 2022 AT 6:00 P.M. BY VIDEOCONFERENCE

PRESENT: Stéphane Beaudet Diane Gauvin Kelly Ann Morel
Michelle Carangi Michael Goldwax Émilie Richer
Alexandrah Cardona Angie Gugliotti Jamie Singerman
Rob Cassidy Steve Hatajlo Sean Smith
Francesca Cuffaro Nathalie Lachance Anna Villalta
Daniela Diaz-Jimenez Alex McComber

REGRETS: Cynthia Martin

College Officers: Monique Magnan Pascahl Scott
François Paradis Wai Bong Shum
Glenys Ronnie

Chair of Senate: Marianne Pelton

Also Present: Leanne Bennett Max Jones Louise Shiller
Isabelle Carrier Ani Kotchounian David Spinner
Tommy Diamantakos Catherine LeBel Jonathon Sumner
Claire Elliott Tim Miller Wilson Wong
Carmela Gumelli Maeve Muldowney

Recording Secretary to the Board: Janet Pakulis

Agenda

520.1 ADOPTION OF THE AGENDA OF THE 520th MEETING

520.2 GOVERNMENT'S DECISION ON DAWSON'S INFRASTRUCTURE PROJECT

520.3 ADJOURNMENT

The Chair, Michael Goldwax welcomed all to this Special meeting.

520.1 ADOPTION OF THE AGENDA OF THE 520th MEETING

It was moved by Sean Smith, seconded by Kelly Ann Morel, **THAT THE AGENDA OF THE 520th MEETING BE ADOPTED.**

The motion was adopted unanimously.

520.2 GOVERNMENT'S DECISION ON DAWSON'S INFRASTRUCTURE PROJECT

Diane Gauvin, Director General stated that a meeting was scheduled for February 7, 2022 with the Minister of Higher Education, Danielle McCann. The purpose of the meeting was to present our concerns on the impact of any further delays with the infrastructure project. This meeting was suddenly re-scheduled with a 24-hour notice to Friday January 28, 2022.

Mme Gauvin along with Rob Cassidy, Academic Dean and Michael Goldwax, Chair of the Board met with Minister McCann and the deputy minister. The purpose of the re-scheduled meeting was not to give Dawson the opportunity to present its concerns, but was intended, by the Minister, to inform Dawson that the Infrastructure project was shelved in order to give priority to francophone students.

Mme Gauvin, informed the Dawson Community on Sunday January 30 of the government's decision.

Discussions ensued at this Special Board meeting with many raising concerns about the decision, the politics behind the decision and what the next steps would be. Mme Gauvin is asking the Board for the approval of the following resolution.

ATTENDU que le Collège Dawson est un établissement d'enseignement supérieur faisant partie du réseau collégial public, à l'instar des 47 autres cégeps répartis sur l'ensemble du territoire québécois;

ATTENDU qu'en vertu de sa mission, le Collège offre de l'enseignement et de la formation aux Québécois et Québécoises qui y sont admis;

ATTENDU que les établissements d'enseignement collégial opèrent selon les normes en vigueur définies dans le régime budgétaire des cégeps et ce, tant pour les activités reliées à l'exercice de leur mission que pour les infrastructures requises pour mener à bien ces activités;

ATTENDU qu'il a été établi, suivant les normes ministérielles d'allocation d'espaces et compte tenu de la capacité d'accueil autorisée pour le Collège Dawson par le ministère de l'Enseignement Supérieur, que le Collège Dawson souffre d'un déficit d'espace de plus de 11 500 mètres carrés;

ATTENDU que le Collège Dawson a droit à un traitement juste et équitable dans la réponse qui sera offerte pour résoudre ce problème d'espace;

ATTENDU que le projet immobilier proposé comme solution par le Collège Dawson, au terme de plus de 7 années de travaux conjoints avec le ministère de l'Enseignement Supérieur, a fait l'objet d'un dossier d'opportunité complet, selon les règles en vigueur à la Société Québécoise des infrastructures (SQI);

ATTENDU que le dossier d'opportunité a donné lieu à une recommandation favorable quant au projet d'infrastructures à réaliser;

ATTENDU que ce projet du Collège Dawson a été identifié parmi les projets prioritaires listés dans la Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructures, adoptée par l'Assemblée Nationale du Québec en décembre 2020;

ATTENDU la décision rendue publique par le Premier Ministre du Québec le 1^{er} février 2022 de sursoir à la réalisation de ce projet;

ATTENDU l'impact négatif que cette décision aura sur le maintien et le développement des services offerts aux étudiants qui fréquentent actuellement et qui fréquenteront dans le proche avenir le Collège Dawson;

ATTENDU que ces étudiants, actuels et prospectifs, ont droit à des services éducatifs de nature équivalente, en quantité et en qualité, à ceux offerts aux étudiants des autres cégeps du Québec;

ATTENDU qu'il ne peut y avoir dans le réseau collégial public deux catégories d'établissements et deux catégories d'étudiants;

IL EST PROPOSÉ PAR ANNA VILLALTA ET APPUYÉ PAR SEAN SMITH,

QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE DAWSON SIGNIFIE AU PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC SA VIVE DÉCEPTION ET SA DÉSAPPROBATION QUANT À LA DÉCISION DU GOUVERNEMENT DE SURSOIR AU PROJET D'IMMOBILISATION DU COLLÈGE DAWSON;

QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE DAWSON SIGNIFIE L'IMPORTANCE ET LA NÉCESSITÉ QUE LE DOSSIER SOIT TRAITÉ DE FAÇON JUSTE ET ÉQUITABLE EN VERTU DES NORMES MINISTÉRIELLES EN VIGUEUR ET, QU'EN CONSÉQUENCE, LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC MAINTIENNE LE PROJET DU COLLÈGE DAWSON COMME PROJET À RÉALISER DANS LE PROCHAIN PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES (PQI).

The motion was adopted unanimously.

520.3 ADJOURNMENT

Meeting adjourned at 6:50 p.m.

Signatures:

Michael Goldwax
Board Chair

François Paradis
Director, Corporate Affairs